

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE E1 (Unités : U11, U12, U13)

SOUS-ÉPREUVE E1A (Unité U11)

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

Durée : 3 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé : CALCULATRICE

Circulaire 99.186 du 16 novembre 1999 : " Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices **sont interdits.**"

Document autorisé : PLAN COMPTABLE

Note de service du 23 février 1982 : "Le document autorisé ne doit comprendre que la liste des comptes, à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

Le prêt du document est interdit pendant la durée de l'épreuve.

Important

Ce sujet comporte **22** pages numérotées de **1 à 22**.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

DOSSIER 1 :

- Compléter un imprimé de réservation

DOSSIER 2 :

- Compléter un planigramme

DOSSIER 3 :

- Rédiger une note d'information

DOSSIER 4 :

- Comptabiliser des documents comptables

DOSSIER 5 :

- Informatiser des éléments statistiques

Pages	Barème
3 - 4	
5	15 points
6	30 points
7	25 points
8	20 points
9	10 points
TOTAL	100 points

Documents fournis : ANNEXES 1 à 17

Documents à rendre : DOCUMENTS A, B, C, D

Important : Le prêt des documents autorisés est interdit pendant la durée de l'épreuve.

Répondre pour chaque dossier sur des copies différentes.

VOTRE SITUATION

Vous effectuez un remplacement de deux mois dans la société ARGOS FOGEMA et travaillez avec Jocelyne LEGENDRE, secrétaire de direction, et Noélia TEMPOT, chef comptable.

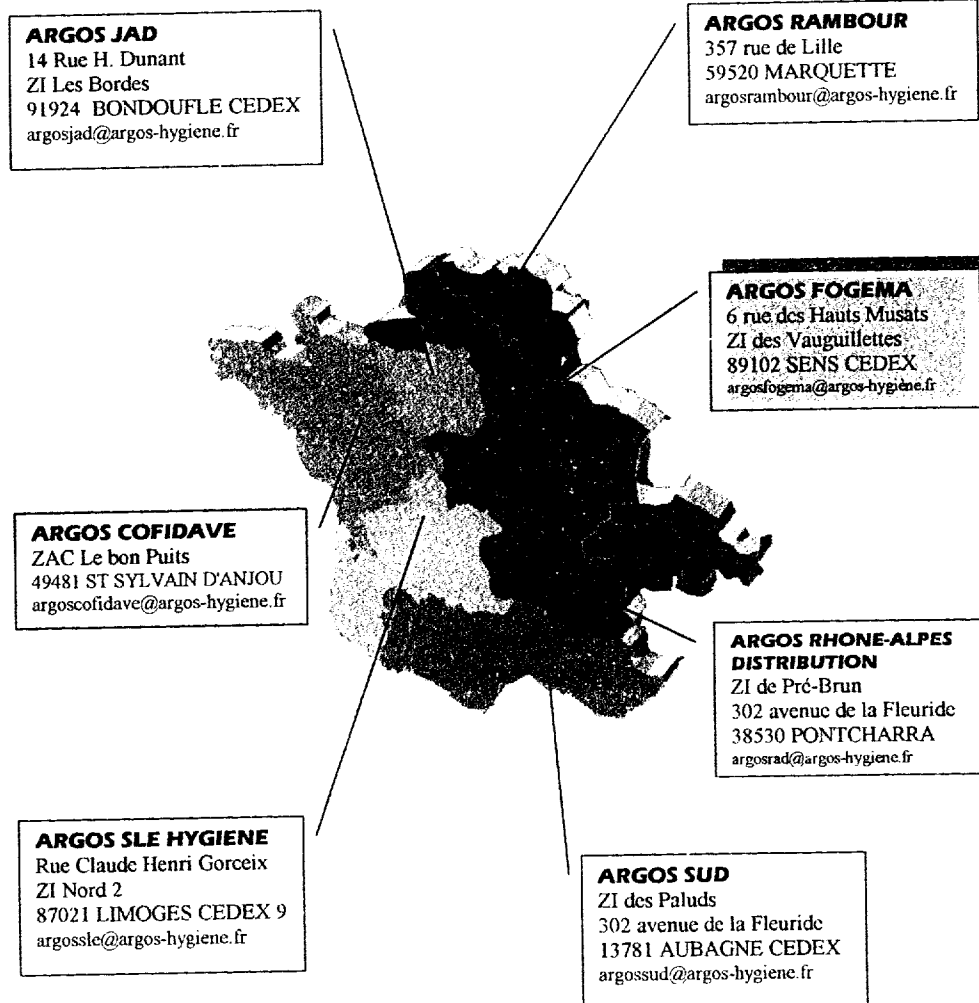
LE GROUPE ARGOS



La marque de l'hygiène

LE GROUPE ARGOS

Ce sont 7 partenaires régionaux à vos côtés toujours disponibles pour répondre à votre demande.



SON ACTIVITÉ

Spécialiste de l'hygiène – hygiène des sols, désinfection, désodorisation, insecticide, hygiène des sanitaires, des cuisines, du linge –, ARGOS sélectionne et commercialise sous sa marque les produits les plus performants du marché.

SES CLIENTS

Le savoir-faire d'ARGOS s'exerce dans tous les domaines et s'adresse aux services de propreté des établissements médicaux et paramédicaux, des entreprises industrielles, des collectivités, des établissements scolaires, des hôtels et restaurants...

LA SOCIÉTÉ ARGOS FOGEMA

ARGOS FOGEMA

ZI des Vauguilletes
6 rue des Hauts Musats
BP 223
89102 SENS CEDEX

Tél : 03 86 65 87 10
Télécopie : 03 86 65 87 19
e-mail : argosfogema@argos-hygiene.fr

Forme juridique : SA

Capital : 350 000 €

SIRET : 707 380 242 000 40

APE : 514J

Banque : Banque Nationale de Paris

Code banque : 004 845 214

PDG : D. SALLEY

Secrétaire de direction : J. LEGENDRE

Chef comptable : N. TEMPOT

Effectif : 35 personnes dont 17 commerciaux

OPÉRATIONS LIÉES AUX SALONS PROFESSIONNELS

Afin de faire connaître ses produits sur le marché national et européen, le groupe ARGOS participe régulièrement à des salons professionnels. La société ARGOS FOGEMA est responsable pour le Groupe Argos de toutes les opérations liées à la participation des 7 sociétés qui composent le groupe : inscription, planigramme d'animation, organisation des déplacements, statistiques...

À l'issue de chaque salon, les responsables commerciaux de chacune des sociétés participantes en font un bilan (nombre d'exposants, de visiteurs, qualité de l'animation, point sur les succès et dysfonctionnements...) et suggèrent des améliorations.

La synthèse est faite pour proposition lors de la réunion annuelle au comité de Direction. Ces différents bilans font l'objet d'une synthèse destinée à la préparation des salons de l'année suivante.

Vous êtes chargé(e) de seconder Jocelyne LEGENDRE dans plusieurs travaux liés à la participation d'ARGOS au salon PROseg 2002 (Salon PROfessionnel des Services Généraux) qui aura lieu à PARIS NORD VILLEPINTE, au mois d'octobre. Ce salon présente les produits et services nécessaires au fonctionnement général d'une entreprise, d'une collectivité (télécommunications, fournitures de bureau, nettoyage, restauration, sécurité, etc).

DOSSIER 1

Le mercredi 12 juin, vous effectuez la réservation de stands "clef en main", sans option, auprès de l'organisateur PROSEG.

Vous disposez en :

ANNEXE 1 : de la synthèse Salon PROSEG 2001,
ANNEXE 2 : des tarifs consultés sur Internet.

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'annexe A

Compléter l'imprimé de réservation de stands. Justifier vos calculs sur votre copie.

DOSSIER 2

Le vendredi 14 juin, les sociétés du groupe ARGOS qui souhaitent participer au Salon ont communiqué les noms et les disponibilités des éventuels participants.

Vous organisez le planigramme "accueil et animation" du salon en tenant compte, d'une part des différentes remarques sur l'organisation des présences et d'autre part des contraintes communiquées par les sociétés participant au Salon 2002.

Vous disposez en :

ANNEXE 1 : de la synthèse PROSEG 2001,

ANNEXE 3 : des consignes de J. LEGENDRE,

ANNEXES 4, 5, 6, 7 : des messages de quatre sociétés.

ANNEXE 8 : du courrier électronique de PROseg.

TRAVAIL À FAIRE

Sur l'annexe B

Compléter le planigramme.

DOSSIER 3

Chaque société ARGOS organise les déplacements de ses participants au salon.

La SNCF propose des réductions tarifaires sur les billets de transport, sur présentation de fichet Congrès et Salon. PROseg nous a déjà fait parvenir 6 fichets de réduction SNCF.

AIR France offre également, sur indication du numéro d'agrément du salon, une réduction sur ses tarifs normaux.

Le jeudi 20 juin, vous informez les responsables commerciaux de ces réductions et des démarches à effectuer pour en bénéficier. Vous joignez un fichet de réduction à votre note.

Vous disposez en :

ANNEXE 8 : du courrier électronique de PROseg,

ANNEXE 9 : de la documentation annotée SNCF et AIR France.

TRAVAIL À FAIRE

Sur votre copie

Rédiger et présenter le projet de la note d'information.

DOSSIER 4

Le mardi 25 juin, Mme TEMPOT vous demande d'effectuer plusieurs enregistrements sur bordereau de saisie.

Vous disposez en :

ANNEXE 10 : de l'organisation comptable,
ANNEXE 11: de l'extrait du plan de comptes,
ANNEXE 12 : de la documentation comptable et fiscale,
ANNEXES 13, 14, 15, 16, 17 : des documents à enregistrer.

TRAVAIL À FAIRE**Sur l'annexe C**

Comptabiliser les documents comptables.

DOSSIER 5

Après le salon, PROSEG envoie à chaque exposant des statistiques détaillées sur le nombre de visiteurs enregistrés. Ces résultats sont reportés par Madame LEGENDRE dans une feuille de calcul.

Le fichier informatique a été détruit malencontreusement, il ne vous reste plus qu'un exemplaire papier de la fréquentation 2001. Jocelyne LEGENDRE vous demande de procéder à une analyse de ce fichier en vue de le reconstituer.

Vous disposez en :

ANNEXE D : de la grille d'analyse sur la fréquentation PROseg 2001.

TRAVAIL À FAIRE**Sur l'annexe D**

Compléter la grille d'analyse.

NAMS PROSEG SALONS

Sens. le 11 décembre 2001

**A L'ATTENTION
DES DIRIGEANTS ARGOS/RESPONSABLES COMMERCIAUX**

SYNTHESE SALON PROSEG - OCTOBRE 2001

I. QUELQUES CHIFFRES ARGOS

Ces chiffres ont été obtenus à partir des réponses des visiteurs à l'entrée du salon (carton d'invitation).

Nombre de visiteurs sur le stand :	Contacts 00	Contacts 99
1 ^{ère} Journée.....	143	52
2 ^{ème} Journée.....	111	83
3 ^{ème} Journée.....	143	170
4 ^{ème} Journée.....	125	97
soit.....	471 contacts	soit 543 contacts
+ 21 personnes à la Conférence Argoswep		
+ 13 clients étrangers (Guadeloupe) ➡ soit 505 contacts		

Vous trouverez ci-joint les fiches contact avec les coordonnées des visiteurs sur votre secteur afin de les contacter rapidement pour que le souvenir de leur passage au stand soit encore très présent à leur esprit.

II. REMARQUES

1. SUR L'ORGANISATION DE L'ESPACE

Depuis notre présence au salon, nous réservons un stand de 18 m² pour accueillir, animer, procéder aux démonstrations de nos matériels et produits pour l'entretien des sols. Il s'avère que cet espace est insuffisant. Pour une meilleure circulation des visiteurs, pour préserver la confidentialité de certains entretiens, il faudrait prévoir en 2002, 2 stands côte à côte :

- Stand n°1 de 18 m² pour l'accueil et l'animation (stand Accueil)
- Stand n°2 de 27 m² pour les démonstrations et les entretiens commerciaux (stand Sol).

2. SUR L'ORGANISATION DES PRESENCES

4 sociétés sur 7 représentées pendant la durée du salon, 1 permanent responsable « stand »

Sur le stand Accueil :

- 1 responsable permanent
- 2 commerciaux
- 1 hôtesses d'accueil itinérante pour la durée du salon

Sur le stand Sol :

- 1 responsable permanent
- 3 commerciaux
- 1 animateur sol

Bien veiller à ce que chaque société participante soit représentée.

Toula Leo
propositions pour 2002
but de adapter
pour le Comité
de Direction
le 12/01/02

3. SUR LES EXPOSANTS

Un salon réussi qui réunissait peu de concurrents : Henkel - Ecolab / Chaîne prop / Loueurs de linge : Elis / BTB / Regie linge des fournisseurs : Steiner / Dosatron / Deb / Anios... des entreprises de propreté

4. SUR LES VISITEURS

De nombreux clients référencés sur le stand : SMN / SODEXHO / ONET / ABILIS... Une notoriété grandissante : les visiteurs connaissent ARGOS. Un intérêt particulier pour les gammes ARGOSWEP / MATERIEL DE SOL / LAVAGE DES MAINS / PLANS D'HYGIENE.

5. SUR L'ANIMATION

GAGNANTS POINT ROUGE SUR ESSUIE-MAINS ULTIMATIC

LOT :

- 1 distributeur d'essui-mains GUARDIAN, réf : 1605
- 1 carton de 6 rouleaux d'essui-mains, ouate blanche, 2 plis, réf : 1602

VALEUR :

83,37 €

GAGNANTS :

- Alpes Distribution 4 gagnants
- SARL FENOUILLET - 42 ST NIZIER SOUS CHARLIEU
- UCPA - 74 CHAMONIX
- LYCEE LA MARTINIERE - 69 LYON
- CAMPING DU LAC - 74 AUGERBELLETTE

- Argos Fogema 1 gagnant
- LYCEE PAUL EMILE VICTOR - 39 CHAMPAGNOLE

- Argos JAD 5 gagnants
- HOPITAL PIERRESAL PETRIERE - 75 PARIS
- TOUTPROPRE SA - 27 PACY SUR EURE
- HOTEL LA GUINGUETTE - 77 MORET SUR LOING
- VILLAGE DENFANTS - 92 ST REMY LES CHEVREUSE
- TABOULOT SARL - 75 PARIS

Merçi de remettre aux clients sur votre secteur le lot proposé. Un avoir d'ARGOS vous sera adressé.

CONCLUSION

- Très bons contacts qualitativement et quantitativement
- Quelques améliorations à proposer au Comité de Direction pour PROSEG 2002
- Prochains salons : SIRHA du 19 au 23 janvier 2002
- EUROPROPRE du 25 au 29 mai 2002
- PROSEG du 2 au 5 octobre 2002

http://www.proseg.com/les_sta.htm

EN VENTE À PROPOS
UN RÉPÉRTOIRE DES ACHATS EN ENTREPRISE ET COLLECTIVITÉS

PRO

Salon Professionnel des Services Généraux

LES STANDS : 3 formules vous sont proposées (tous nos prix sont HT)



Stand nu

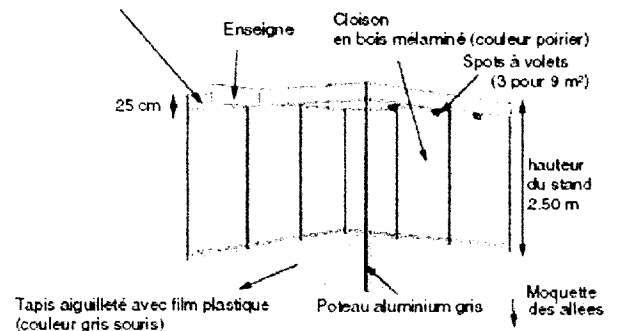
Location : **209,62 € le m²**
en option plancher : 5,79 € le m²
 Frais fixes pour constitution de dossier : **106,71 €**
 Provision pour assurance obligatoire
 par stand : **114,35 €**



Stand cloisonné

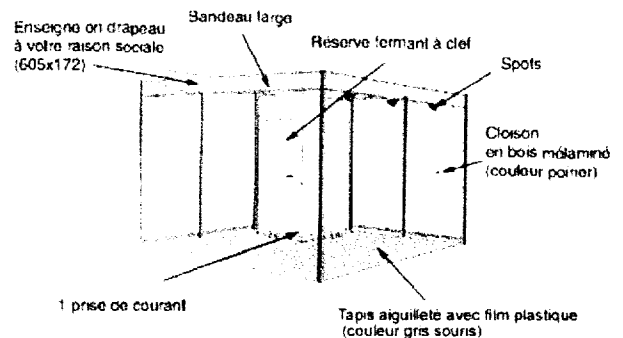
Location : **247,73 € le m²**
en option plancher : 5,79 € le m²
 Frais fixes pour constitution de dossier : **106,71 €**
 Provision pour assurance obligatoire
 par stand : **114,35 €**

Bandeau:
 entre traverses aluminium
 remplissage du bandeau en bois melaminé



Stand clef en main avec mobilier

Location : **316,33 € le m²**
en option plancher : 5,79 € le m²
 Frais fixes pour constitution de dossier : **106,71 €**
 Provision pour assurance obligatoire
 par stand : **114,35 €**



Pour votre stand clef en main, nous vous proposons de choisir parmi 3 solutions d'aménagement.
 En ce qui concerne la dotation mobilière, veuillez nous consulter.

Le 14 juin 2002

Pour l'organisation du planigramme d'animation, je vous rappelle que notre société ARGOS FOGEMA assurera la responsabilité des deux stands pour la durée du salon :

Seront permanents :

- > L. BEAL et J. DAEFFLER le 2 et le 3/10,
- > J. COURTIE et R. LAVIGNE pour le 4 et le 5/10 (peu importe le stand),

Sera Animateur stand Sol :

- > H. CHEVALIER animera le stand sol, le 4 octobre.

Après positionnement des participants des différentes sociétés, si besoin est, les deux commerciaux B. BAUDIN et F. QUANTIN se relaieront.

Cette année, Rhône-Alpes Distribution ne participe pas au salon. Par contre, Mr SALLEY a rencontré le directeur de SLE Hygiène la semaine dernière. Il l'a assuré de la participation de ses deux commerciaux, MANTOVA Bernard et PETIT Xavier, le 4 et le 5/10.

Pensez à confirmer les participations à chacune des sociétés.
Bon courage.

Jocelyne LEGENDRE

ANNEXE 4

Destinataire :

Mme LÉGENORE

Date 10/7/06/02 Heure 10/30

EN VOTRE ABSENCE

M LÉROY Christophe

Société JAD. Bondoufle

Tél. Fax

- Est venu Désire vous voir
 A téléphoné Reprendre contact
 Rappellera Urgent

Objet : Les 2 commerciaux R. LEON
et C. BONNARD participent à
PROSEG les 2 et 3 octobre
seulement, ils souhaitent être très
présents à l'accueil au même temps

Emetteur : Patricia

niceday by Guilbert

ANNEXE 5

Destinataire :

M J. LÉGENORE

Date 10/06/02 Heure 08/15

EN VOTRE ABSENCE

Mme CAMPANA

Société RAMBAUR Marquette

Tél. Fax

- Est venu Désire vous voir
 A téléphoné Reprendre contact
 Rappellera Urgent

Objet : Propose
1 animateur sol
B. MARQUETTI, si besoin

Emetteur : Patricia

niceday by Guilbert

argosfogema@argos-hygiene.fr [Quitter](#)

Répondre Répondre à tous
Faire suivre Supprimer

(Déplacer vers) [v]

PROSEG 2002

De : "Argos Cofidave" [Ajouter au répertoire](#)
 À : "Argos Fogema" [Ajouter au répertoire](#)
 Date: 12/06/02

Message :

**2 commerciaux souhaitent participer (1 jour chacun) en début de salon PROseg.
 Il s'agit de R. RIMA, J DELIEGE**

**L'animateur sol L. BERTO est disponible le 5 octobre uniquement.
 Pour les commerciaux, stand à votre convenance**

Salutations.
 Cécile MARTINEL, Directrice commerciale



La marque de l'hygiène

TELECOPIE

A / TO :	ARGOS FOGEMA – SENS Jocelyne LEGENDRE
DE / FROM :	ARGOS SUD – AUBAGNE N° Fax : 04 42 70 31 47 / N° Tél : 04 42 84 56 75
NOM / NAME :	Nathalie MEDIONI
	DATE : 18/06/2002

OBJET : Salon PROSEG 2002

Nous proposons, en fonction de votre organisation, la participation ARGOS SUD au salon PROSEG 2002 de :

- 4 commerciaux qui souhaitent tenir les stands « sol » :
 V. VILARD et C. DEJONY sont disponibles pour les 2 premières journées
 D LEBON et G RICHARD pour 2 journées en fin de salon
- 1 animateur sol :
 J. BILLARD, le 3 ou 5 octobre

Merci de nous confirmer les personnes et dates retenues.
 Cordialement Nathalie MEDIONI

Messages reçus argosfogema@argos-hygiene.fr **Quitter**

Répondre Répondre à tous
Faire suite Supprimer

(Déplacer vers)

PROSEG 2002
Le Salon Professionnel des Services Généraux

De : "PROseg"
A : "Argos Fogema"
Date: 14/06/02

[Ajouter au répertoire](#)
[Ajouter au répertoire](#)

Message :

Nous confirmons votre réservation reçue ce jour. Veuillez prendre note des informations suivantes :

N° stand : F56 (Stand Accueil) / F58/60 (Stand Sol)
N° hall : 3 Espace : Vivre dans l'entreprise au quotidien
N° agrément : 555586 (indispensable pour le transport aérien)

Le salon ouvrira ses portes le 2 Octobre à 9 h et se terminera le 5 octobre à 18 h. Une nocturne est prévue le jeudi 4 octobre jusqu'à 22 h.

Vous recevrez très prochainement votre badge d'entrée, le programme des conférences et toutes les informations pratiques pour bien réussir votre salon.

Bien cordialement Louisa CONSTANTINI

Fichet Congrès & Salons

INTITULE DE LA MANIFESTATION : PROSEG 2002

LIEU : PARIS N VILLEPINE

DATE : du 02 octobre 2002 au 05 octobre 2002

NUMERO DE DOSSIER : 98000340

REFERENCES DE L'ORGANISATEUR : PROSEG

ADRESSE : 2 Rue Emile Perle
78466 CHATOU CEDEX

TELEPHONE : 01 30 93 34 33

A composer et présenter avec le billet lors du contrôle à bord des trains

980102922

selon le nombre de personnes qui souhaitent le jeudi au salon pay le train, chaque société fera la demande des fichets supplémentaires auprès de l'organisateur de salon PROSEG - Le jeudi

CONDITIONS D'UTILISATION

Dans une gare ou une agence de voyages agréée, sur présentation de ce fichet, vous obtiendrez un billet aller et retour aux conditions du tarif "Congrès".

Valable sur toutes les lignes à tarification SNCF, ce tarif vous accorde 20 % de réduction en 1^{re} et 2^e classe sur le prix de base soit :

- Le prix normal de niveau 1 pour les TGV.
- Le prix hors réservation et supplément éventuel pour les autres trains.

Ce fichet devra être composté et présenté avec le billet lors du contrôle des trains.

AIR FRANCE
Transporteur Officiel
Official Carrier

Vous bénéficiez jusqu'à 50 % de réduction sur le tarif normal, pour un voyage aller/retour sur le réseau métropole AIR France du - au -, dans la limite des places disponibles.

N° d'agrément à communiquer auprès du point de vente Air France.

ORGANISATION COMPTABLE

- L'entreprise utilise les journaux suivants :

AC journal des achats
BQ journal de banque
CA journal de caisse
OD journal des opérations diverses
VT journal des ventes

- L'exercice comptable s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002.
- **Tous les documents s'enregistrent à la date de création.**
- L'entreprise a demandé à l'administration fiscale l'autorisation d'acquitter la TVA sur les débits.

ANNEXE 11**EXTRAIT DU PLAN DE COMPTES**

...

401200	HÔTEL VIRGINIA
401300	SPAM
401400	VEDIORBIS
401999	FOURNISSEURS DIVERS
...	
411100	ENTREPRISE JACQUET
411200	SOCIÉTÉ LOPIN
...	
445660	T.V.A DÉDUCTIBLE SUR BIENS ET SERVICES
445710	T.V.A COLLECTÉE
...	
512100	BANQUE POPULAIRE DE BOURGOGNE
531000	CAISSE

EXTRAIT DE LA DOCUMENTATION COMPTABLE ET FISCALE**REVUE FIDUCIAIRE COMPTABLE DE JANVIER 2001 N°269****FRAIS DE RESTAURANT ET DE RÉCEPTION : RÉCUPÉRATION DE LA TVA**

Depuis le 01/09/2000, les entreprises peuvent récupérer la taxe qui grève les dépenses de restaurant, de réception, de logement et de spectacles engagées au bénéfice de tiers. Pour exercer le droit à déduction, l'entreprise doit être en possession d'une facture originale d'achat mentionnant distinctement le montant de la taxe. Cette facture devra être annotée par l'entreprise de l'identité et de la qualité des tiers bénéficiaires.

En comptabilité, dans le cas de dépenses mixtes, la proportion du nombre de tiers par rapport à l'ensemble des personnes ayant bénéficié des dépenses, telle qu'elle apparaîtra sur la facture annotée, permettra de ventiler le montant de la TVA de la facture entre le compte de charges et le compte de TVA déductible.

EXEMPLE

La société A doit enregistrer dans sa comptabilité une facture de restaurant remplissant les conditions ci-dessus, portant sur un montant hors taxes de 137 € TVA 26,85 €, montant TTC 163,85 €.

Selon l'annotation portée sur la facture, les personnes ayant bénéficié des dépenses sont Messieurs X et Y de la société Z cliente et Monsieur B responsable commercial de la société A. En conséquence, la TVA sera récupérable à hauteur des 2/3 de son montant, soit 17,90 €.

EXTRAIT DU MÉMENTO PRATIQUE FISCAL FRANCIS LEFEBVRE**TRANSPORTS DE PERSONNES**

La taxe ayant grevé les transports de personnes, quels que soient la voie et les moyens utilisés (route, fer, air et eau), ne peut donner lieu à déduction.

Virginia HÔTEL--
GRILL *Montana*

Route de Troyes
MALAY-LE-GRAN
89100 SENS
Tel : 03 86 64 66
03 86 64 66
Fax : 03 86 65 75

Reçu le
19/06/02
N° 06910

Le 19/06/2002

Participants au repas : M Bardin notre commercial
M Jacquet et M Lopin, 2 clients
de notre société.

Couverts : 3

Table N° 20

Qté	Prestation	Total
3	Menu à 15.85 €	47.56
3	Café Espresso	6.86
1	Eau minérale	3.81
1	Bouteille Bordeaux 1985	22.87
Net à payer		81.10 €
Dont TVA sur les débits		13.29

S.A.R.L. Hôtel des Colonnes au capital de 8 000 €
Siret 343 641 726 00017 - Code APE 551 A

SPAM

31 rue Vergniaud - 75013 PARIS
Tél : 01 45 89 32 07
RCS B 391 825 874

Reçu le
16/06/02
N° 06909

Facture N° F6896
Date : 16 juin 2002

Salon EUROPRE du 25 au 29 mai 2002


Location Stand	N° 135	7 000.00
TVA 19.60 % (sur les débits)		1 372.00
TTC		8 372.00 €


Règlement par chèque au 30 juin 2002



Date : 25 juin 2002
Ordre : SPAM

N° 0149854
8 372.00 €

 VediorBis	Références pour toute correspondance sauf règlement VEDIORBIS, AGENCE DE SENS Tel. 0386838220 Fax. 0386641808 98 PLACE DRAPES 89100 SENS		FAC IMP 000007 01 01 HbP-CLI -210 -s -312 I	
	ADRESSE DE REGLEMENT VEDIORBIS - T.S.A. 60010 - 75803 PARIS CEDEX 08			
				Reçu le 03/06/02 N° 06908
FACTURE N° 32554 en date du 02/06/02 payable le 31/07/02				
Désignation des prestations fournies	Heures	Prestations	Montant HT	
Relevé N° 956 du 25/05/02 au 29/05/02 Hôtesse d'accueil : Pauline Heures travaillées Primes	35	14.60	511.00 14.60	
Relevé N° 956 du 25/05/02 au 29/05/02 Hôtesse d'accueil : Laure Heures travaillées Primes	32	20.00	640.00 10.40	
TOTAUX		Prestations HT	1 176.00 €	
TVA sur les débits		TVA 19.60 %	230.50 €	
Base : 1 176.00 €		T.T.C	1 406.50 €	
CONDITIONS REGLEMENT Echéance au 31/07/02 payable par Chèque ordinaire 0,50 % d'escompte pour 30 jours de paiement anticipé sur total HT. Seule la TVA sur le prix payé est récupérable. Pour règlement par virement : BNP PARIBAS - Agence Centrale				
ADRESSE DE REGLEMENT VEDIORBIS - T.S.A. 60010 - 75803 PARIS CEDEX 08				
<small>VediorBis 276, av. du Président Wilson 93211 St Denis la Plaine Cedex S.A.S. au Capital de 390.000.000 Euros RCS Bobigny B 433 999 356 Siren 433999356 Code NAF 745B Garant Financier (article L 124-B du Code du Travail) : BNP PARIBAS 16, bd des Italiens 75009 PARIS - Code TVA FR 60 433 999 356</small>				

		BILLET		SENS	→	PARIS
A composer avant l'accès au train						
				01 ADULTE		
Dép 25/06	à	08 H 20 SENS	Classe 1 VOIT 12: PLACE NO 54			
Arr	à	09 h 25 PARIS	01ASSIS NON FUM			
TRAIN 14072			CLUB DUO		01 ISOLEE	
PLEIN TARIF						
D:			Classe 1			
A						
PLEIN TARIF						
Prix par voyageur :			22,00		Prix	
KM0582			KM0110		EUR 22,00	
456			94		:DV 552592504	
AP PN			875525925041		:CB999999995	
			08705832892866		161101 18H10	
			A		:526742 Dossier RPTPUD	
					Page 1 / 1	

PROseg

9^{ème} SALON PROFESSIONNEL
DES SERVICES GENERAUX
DU 2 AU 5 OCTOBRE 2002
PARIS-NORD VILLEPINTE - HALLS 2 ET 3

Réservation de stands

Bulletin à retourner à :
PROseg 2 rue Emile Pathé (Bât. 3)
78406 CHATOU CEDEX
Tél : 01 30 53 34 35 Fax : 01 30 53 35 49
e-mail : proseg@wanadoo.com

SOCIETE N° Siret.....
Responsable Fonction.....
Téléphone..... Télécopie.....
e-mail.....
Adresse.....
Code postal Ville.....

Veillez nous indiquer dans quels domaines se situent les différents matériels, produits, services que vous présenterez sur le salon PROseg

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Expédition et réception de courrier | <input type="checkbox"/> Restauration collective, distribution automatique de boissons et de denrées, traiteurs et matériels de réception et de restauration |
| <input type="checkbox"/> Reprographie | <input type="checkbox"/> Logiciels de gestion adaptés aux activités "Services généraux" |
| <input type="checkbox"/> Papiers, fournitures de bureau et bureautique | <input type="checkbox"/> Archivage, GED, matériel et mobilier pour le classement et l'archivage |
| <input type="checkbox"/> Matériel et mobilier de bureau | <input type="checkbox"/> Entretien d'espaces verts et décoration florale |
| <input type="checkbox"/> Fabrication et pose de cloisons | <input type="checkbox"/> Immobilier d'entreprise, location de boxes de stockage, location de salles de réunion |
| <input type="checkbox"/> Télécommunications opérateurs et matériel, installation et maintenance, création de site internet | <input type="checkbox"/> Agences d'hôtesses, prestataires en services d'accueil et accueil téléphonique |
| <input type="checkbox"/> Télécommunications (téléphonie, télécopie, liaisons spécialisées, interphone) | <input type="checkbox"/> Assurances |
| <input type="checkbox"/> Gardiennage, sécurité, contrôle d'accès, incendie | <input type="checkbox"/> Signalétique |
| <input type="checkbox"/> Nettoyage, désinfection, hygiène, location de linge, conseil en nettoyage | |
| <input type="checkbox"/> Leasing et location de véhicules | |

Stand	Nu	Cloisonné	Clé en main	Surface en m2
N° 1				
N° 2				
N° 3				
N° 4				
N° 5				

Location

Option Plancher

Frais de dossier

Assurance obligatoire

Montant HT

Cette réservation doit être accompagnée d'un chèque d'acompte de 5 % du montant HT soit....., à établir à l'ordre de PROseg, le solde devant nous parvenir 15 jours minimum avant la manifestation.

La signature du présent contrat implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de vente établies au verso du présent document.

Date et signature

Cachet de l'entreprise

Dates Lieu	Horaires Nocturne	N° stand N° Hall
---------------	----------------------	---------------------

Siés ↓	Dates →	Stands →	Accueil		Sol		Accueil		Sol		Accueil		Sol		*
			*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Cofidave															
Fogema															
Jad															
Rambour															
Rhône Alpes															
SLE															
Hygiène															
Sud															

COMMERCIAL = C

ANIMATEUR SOL = A

PERMANENT = P
Stand Sol = 1P + 1A + 3C

LÉGENDE *
Stand accueil = 1P + 2 C

ANNEXE B
A rendre avec la copie

DOCUMENT À RENDRE AVEC LA COPIE

GRILLE D'ANALYSE

1- Quelle est l'opération effectuée pour obtenir ce pourcentage ?

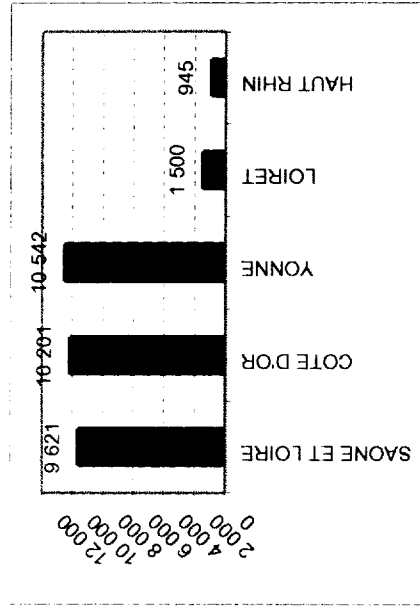
2- Quelle est l'opération effectuée pour obtenir ce pourcentage ?

3- Quelles données faut-il sélectionner pour obtenir ce graphique ?

b) De quel type de graphique s'agit-il (entourer votre réponse) ?

c) Quel titre donneriez-vous à ce graphique ?

4- Quelle est l'opération effectuée pour obtenir ce total général ?



EXEMPLE : Quelle est l'opération effectuée pour obtenir le sous-total du nombre de visiteurs enregistrés pour la société ARGOS JAD ?

La somme du nombre de visiteurs pour les 5 départements représentés.

Fréquentation PROSEG 2001

Société	Département	Nombre de visiteurs	%
JAD	PARIS	12 500	11,8%
	HAUTS DE SEINE	6 235	5,9%
	ESSONNE	10 850	10,3%
	YVELINES	8 985	8,5%
	SEINE ET MARNE	3 984	3,8%
SITOTAL		42 554	40,2%
SUD	DROME	1 250	1,2%
	BOUCHES DU RHONE	941	0,9%
	VAUCLUSE	1 080	1,0%
	GARD	1 065	1,0%
SITOTAL		4 336	4,1%
COFIDAVE	EURE	6 625	6,3%
	INDRE	2 380	2,3%
	INDRE ET LOIRE	1 560	1,5%
SITOTAL		10 565	10,0%
RAMBOUR	NORD	4 326	4,1%
	PAS DE CALAIS	2 380	2,3%
	OISE	5 620	5,3%
SITOTAL		12 326	11,7%
FOGEMA	SAONE ET LOIRE	9 621	9,1%
	COTE D'OR	10 201	9,6%
	YONNE	10 542	10,0%
	LOIRET	1 500	1,4%
	HAUT RHIN	945	0,9%
SITOTAL		32 809	31,0%
SILE HYGIENE	PUY DE DOME	2 083	2,0%
	HAUTE LOIRE	1 104	1,0%
SITOTAL		3 187	3,0%
ALPES DISTRIBUTION		0	0,0%
TOTAL		105 777	100,0%